

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt six, le 25 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 19 septembre, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Isabelle LARDIN, Maire.

<u>Etaient présents :</u>	I. LARDIN	J.P. MARTIN	D. MOUILLET
	S. GALDO	G. CASTENETTO	F. DOLEGEAL
	M. GOUDIN	A. LASSERTEUX	G. VILLEMEN
	M. PARISEL	F. LAUNOIS	JP MUGNIER
	R. VOIZEUX	R. LEMOINE	

Absents excusés : F. BOUARD a donné procuration à I. LARDIN

Secrétaire de séance : S. GALDO

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2026

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE PROFESSIONNELLE ET PREVENTIVE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la convention d'adhésion à la médecine préventive du Centre de Gestion 52 doit être renouvelée.

Le Conseil Municipal donne son accord pour le renouvellement de cette convention.

LOCATION DU LOGEMENT COMMUNAL

Mme le Maire propose de fixer le montant du loyer à 450 € pour le logement communal situé au 6 bis rue de Bourgogne.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité et autorise Mme le Maire à signer le nouveau bail de location.

DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT INCENDIE/SECOURS

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'un correspondant incendie/secours doit être désigné dans la commune.

Le correspondant incendie et secours est l'interlocuteur privilégié du service départemental ou territorial d'incendie et de secours dans la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies.

Dimitri MOUILLET est désigné pour exercer cette fonction.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

A la demande de diverses associations, les membres du Conseil Municipal ont décidé d'accorder les montants de subventions suivants :

Réveil sportif de Mandres : 400 € (11 voix POUR et 4 ABSTENTIONS)

Prévention routière : 100 € (15 voix POUR)

ONAC : 100 € pour l'ONAC (15 voix POUR)

Les amis des vieux jours : 100 € (15 voix POUR)

Association des donneurs de sang : 100 € (15 voix POUR)

Comité de lutte contre le cancer : 150 € (15 voix POUR)

TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION (TVLH)

Mme le maire propose de maintenir l'application de cette taxe.

Le conseil municipal est favorable à l'unanimité.

LOCATION DE LA SALLE DES FETES AUX ASSOCIATIONS

Mme le Maire propose de louer gratuitement la salle des fêtes aux associations de Mandres dans la limite de 2 fois par an.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Un logement HAMARIS se libère au lotissement pré Louis.

L'employé communal fera valoir ses droits à la retraite au 1^{er} juillet 2027.

Les travaux de réfection de la toiture du musée communal « c'était hier » débuteront au mois d'octobre.

La réfection du sol dans une salle de classe a débuté. Les travaux se poursuivront principalement pendant les vacances scolaires et devraient se terminer en fin d'année.

L'aire de jeux a été contrôlée, quelques petites observations sans gravité ont été formulées.

Les défibrillateurs de la commune vont être démontés, leurs électrodes n'étant plus fabriquées et la date de péremption étant atteinte. Dans l'attente d'une solution de remplacement conforme, ils ne peuvent plus être maintenus en service.

Projet de poulailler à Ageville : les modalités de consultation sont affichées à la mairie de Mandres.

Projet éolien de Mandres : la société VALECO va déposer un recours contre la décision de la préfecture qui n'autorise qu'une seule éolienne en raison du passage du milan royal.

Le Tour cyclo des opéré(e)s du sein fera escale à Mandres le mercredi 14 octobre. Des animations seront organisées ainsi qu'une tombola dans le parc de la Cure de 16h à 18h.

L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 22 heures 40.